



“ (N. d T.) or (N. d T.) ”? Ou sur la question de l’interculturel en traduction et de “ la tâche du traducteur ”

Marie Vrinat-Nikolov

► To cite this version:

Marie Vrinat-Nikolov. “ (N. d T.) or (N. d T.) ”? Ou sur la question de l’interculturel en traduction et de “ la tâche du traducteur ”. Les nouveaux cahiers franco-polonais, 2008, Aspects sociologiques et anthropologiques de la traduction, 7, p. 73-84. hal-02173157

HAL Id: hal-02173157

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02173157>

Submitted on 4 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES NOUVEAUX CAHIERS FRANCO-POLONAIS



**ASPECTS SOCIOLOGIQUES
ET ANTHROPOLOGIQUES
DE LA TRADUCTION**

No 7/2008

Collection :
LES NOUVEAUX CAHIERS FRANCO-POLONAIS, N° 7

***ASPECTS SOCIOLOGIQUES
ET ANTHROPOLOGIQUES
DE LA
TRADUCTION***

Sous la rédaction de
Zofia Mitosek
Anna Ciesielska-Ribard

CENTRE DE CIVILISATION POLONAISE (UNIVERSITE DE PARIS-SORBONNE)
FACULTE DE LETTRES POLONAISES (UNIVERSITE DE VARSOVIE)

Paris – Varsovie 2008

MARIE VRINAT-NIKOLOV

Institut National des langues et
civilisations orientales (INALCO)
France

« (N. d T.) OR (N. d T.) » ? OU SUR LA QUESTION DE L'INTERCULTUREL EN TRADUCTION ET DE « LA TÂCHE DU TRADUCTEUR »

Brutale, hypocrite, aveu d'incompétence (Yves Hersant), de limites, échec (Jacqueline Henry), voire honte (Dominique Aury) du traducteur : tels sont, généralement, les avis émis sur la note du traducteur. Vraiment ?...

On est surtout étonné, en lisant ces jugements, de tant de passion, de critique sans indulgence aucune. Beaucoup de bruit pour rien ? Pour une malheureuse N. d T. ? Voire. C'est que cette note concentre beaucoup d'enjeux et qu'elle manifeste ouvertement à la fois le projet du traducteur, sa position dans sa relation à l'Étranger et le rôle que continue de lui assigner notre culture, depuis des siècles : honni soit le traducteur qui ose oublier « sa » condition ancillaire et son obligatoire effacement !

En m'appuyant sur un corpus de traductions faites en français et en bulgare à partir de plusieurs langues – y compris les miennes, car j'ai évidemment recours à cette « (N. d T.) » proscrite – j'aimerais esquisser une typologie de cette manifestation paratextuelle du traducteur, écarter les usages qui me semblent inutiles ou déplacés (car il en est !), pour achopper sans doute et en fin de compte sur l'un des lieux par excellence de « l'intraduisible », ce que j'avais appelé, lors d'un précédent colloque, « poche de résistance à la traduction des langues-culture » : la culture de l'Étranger, de l'Autre, qui, même si elle reste dans le domaine du non-dit, imprègne le texte. Si, comme l'affirme Yves Hersant dans son article « (N. d T.) », « aucune note ne fait entrevoir le « pur langage » benjaminien », aider à révéler la culture de l'Autre me semble faire partie de la tâche du traducteur... même au prix de notes de bas de pages choisies et rédigées à bon escient, et ce, plus la culture de cet Autre est méconnue par celle d'accueil. C'est ce que je voudrais monter en m'attachant à dépassionner le débat : et si le prétendu opprobre du traducteur se révélait être souvent la manifestation de son éthique ?

1. Le traducteur sur la sellette

D'abord, un préalable : je reprendrai volontiers, pour définir commodément la culture dont il sera question ici, la définition donnée par Denys Cuche et reprise par Jean-Louis Cordonnier. Elle recouvre :

les modes de vie et de pensée communs à une communauté donnée et qui conduisent les individus appartenant à cette communauté à agir dans certaines situations sociales d'une façon commune (Cordonnier 2002 : 40).

Mais Jean-Louis Cordonnier ajoute aussitôt cette précision utile pour le sujet qui nous intéresse. Il ne faut pas :

réifier la culture, car elle n'est qu'une abstraction, une construction intellectuelle (voir Cuche nous retenons ici, de la position du traducteur dans sa relation d'altérité face à l'Étranger et de la conception qu'il a du rôle que doit jouer sa propre culture dans les rapports d'altérité.

Déjà en 1963, dans sa préface aux *Problèmes linguistiques* de Georges Mounin, l'un des premiers ouvrages à paraître en France sur les problèmes de la traduction, la traductrice Dominique Aury, évoquant l'intraduisibilité de termes liés à la culture d'un peuple, condamne fermement la note du traducteur, témoin de l'incompétence de celui-ci :

Même lorsque les disparates sont moins éclatants, l'ensemble de l'expérience pour un peuple ou pour un pays donné, que les ethnologues appellent culture, ne recouvre jamais entièrement un autre ensemble, fût-ce dans l'ordre seulement matériel : on ne traduit pas dollar, on ne traduit pas rouble, parce que la chose en France et en français n'existe pas ; [...] alors que faire ? Mettre une note en bas de page, avec description, recette de fabrication et mode d'emploi ? La note en bas de page est la honte du traducteur... (Aury 1963 : X-XI).

Loin de proposer une autre solution, plus satisfaisante, l'auteur conclut : « L'impossible, c'est le désespoir, mais c'est aussi la revanche du traducteur ».

Avec brillant et sans indulgence aucune pour les traducteurs, dont il est pourtant le confrère, manifestement un brin provocateur, Yves Hersant, universitaire et traducteur, s'en prend de front à la « N. d T. », titre d'une communication produite lors d'un colloque à Sofia, en 1993, sur « violence et traduction » :

Longtemps j'ai détesté ces trois lettres ; [petit clin d'œil proustien facile ?] et parmi nos contemporains, bien peu les lisent sans agacement. Car l'intrusion qu'elles annoncent n'est pas moins brutale qu'hypocrite. [...] Sournois, le traducteur qui les inscrit feint de conserver l'anonymat ; mais n'est-ce pas pour dire « je », pour faire entendre sa propre voix qu'il emploie cette ruse grossière ? (Hersant 1995 : 41).

On pourrait percevoir dans ces lignes un brin d'autodérision sympathique si, un peu plus loin, dans une note, l'auteur ne se vantait de n'en « confesser que deux, moins explicatives que défensives », se désolidarisant ainsi de ceux qu'il fustige. Il développe ensuite le type de notes incriminées : techniques, commentaires de mots polysémiques, et surtout « l'exaspérante » et la plus fréquente : « jeu de mots intraduisible en français ».

L'hypothèse d'Yves Hersant est que le traducteur, désireux d'oublier – et donc de transgresser – sa condition ancillaire, en mal d'*auctoritas*, se fait critique et auteur par la note, bref, elle flatte son *ego*.

Un peu plus tard, en 2000, Jacqueline Henry, elle aussi universitaire et traductrice, se penche sur la note du traducteur, problème qui s'est imposé à elle lors de ses recherches sur les jeux de mot dans le cadre d'une thèse. A partir de l'examen d'un texte particulier, la traduction en français du roman *Small world* de David Lodge, l'auteur tente de dresser une typologie de ces notes, en s'intéressant plus particulièrement

(à) la posture du traducteur entre l'auteur et le lecteur, ainsi que du lecteur auquel le traducteur destine son texte [...]. Et pour finir, il faudra bien risquer une réponse à la question implicite dans le titre de cet article : la note du traducteur est-elle admissible ou à bannir, s'agit-il d'un ajout érudit justifiable, ou d'un aveu d'échec qui jette l'opprobre sur le traducteur ? (Henry 2000 : 228).

Jacqueline Henry passe elle aussi en revue les différentes fonctions des notes examinées, en insistant sur le principal écueil auquel se heurte le traducteur : la lexiculture, c'est-à-dire le vocabulaire porteur implicitement de culture. A la place de la note, elle suggère d'autres solutions : laisser des termes tels quels dans le texte, transposer directement, maintien du terme avec transposition entre parenthèses ou virgules, ce qui, selon elle, a l'avantage de ne pas briser la linéarité du texte, trouver des équivalences (par exemple, à une citation cachée de Shakespeare, en substituer une de Racine), insertion ailleurs dans le texte d'un élément explicatif.

Pour elle, la posture du traducteur, entre l'auteur et un lecteur 2 (le lecteur 1 étant celui de l'auteur de l'original) fait que le traducteur sait fort bien que la capacité du lecteur 2 de sentir et comprendre le texte n'est pas celle du lecteur 1.

Or c'est à lui qu'incombe de rendre possible la rencontre de l'Autre, et donc de choisir tantôt d'expliciter, par différents moyens, dont la note du traducteur, tantôt de laisser au texte proposé à son lecteur une part d'ombre et d'étrange, tantôt de gommer l'altérité en « naturalisant » ou « acclimatant » l'œuvre (Henry 2000 : 237).

Enfin, elle invoque deux arguments : d'une part le contrat moral passé entre le traducteur et l'auteur (si l'auteur n'a pas cru bon d'ajouter quelque chose, le traducteur ne devrait pas le faire), d'autre part l'invisibilité, l'effacement du traducteur.

Ces deux articles appellent des commentaires.

Tout d'abord, ce qui ne laisse pas d'étonner, et même si l'on ne perd pas de vue toute la part d'ironie au second degré que peut contenir le texte d'Yves Hersant, c'est que tous les deux se réfèrent, explicitement ou implicitement par la terminologie adoptée (« féconder la langue », « épreuve de l'étranger », « décentrement », etc.), à Antoine Berman ; or ils appuient leur argumentation sur deux mythes dénoncés et rejetés par ce dernier, celui du statut ancillaire du traducteur et celui de son effacement. On se souvient que Berman déclarait, notamment :

Une traduction qui « sent la traduction » n'est pas forcément mauvaise (alors qu'inversement on pourrait dire qu'une traduction qui ne sent pas la traduction est forcément mauvaise).

Il semble tout à fait exagéré de penser que le traducteur puisse rassurer son ego mis à mal en s'exprimant par le biais d'une note. N'oublions pas que le traducteur est aussi lecteur, et qu'il a sa propre réaction vis à vis des notes des autres traducteurs. Serait-il assez dédoublé, pour ne pas dire schizophrène, pour imposer sa voix si celle des autres l'incommode ? Je suis plutôt de l'avis de Jean-Louis Cordonnier qui déplore que le traducteur ait perdu son rôle de vulgarisateur. On gagnerait à avoir plus de commentaires de traducteurs, sous forme de préfaces expliquant leur projet et les difficultés qu'ils ont dû résoudre, les choix qui furent les leurs, comme c'était le cas du Moyen-Age au XIX^e siècle.

Violence, écrit Yves Hersant, quelle violence ? Après tout, nul n'est obligé de lire les notes du traducteur, suffisamment bien détachées du texte, et l'incursion me semble donc plus discrète qu'il ne le déclare. En ce sens, la suggestion de Jacqueline Henry, de placer des explications en incise, dans le texte, pour ne pas briser la linéarité, serait une véritable violence faite au texte, contraignant le lecteur à les lire, une violation de l'éthique du traducteur qui mêlerait directement sa voix à celle de l'auteur. Quant au contrat passé avec l'auteur, certes il existe bel et bien, mais pas en ces termes : l'auteur n'est pas dans la situation interculturelle par excellence du traducteur, et ce qu'il a jugé bon de laisser implicite pour le lecteur 1, doit fréquemment être explicité pour le lecteur 2 qui ne partage pas forcément (ou forcément pas !) sa culture.

Enfin, depuis les réflexions d'Antoine Berman et d'Henri Meschonnic, on ne peut guère plus préconiser la politique du « tantôt, tantôt », « au coup par coup ». Le traducteur peut choisir, effectivement, l'effacement et le gommage de l'altérité qui en découle, mais dans ce cas qu'il suive ce choix jusqu'au bout. Si, inversement, il choisit l'ouverture à l'Étranger, le décentrement, qu'il aille aussi jusqu'au bout de son choix. La première exigence d'éthique est celle de cohérence de la traduction.

2. Les « N. d T. » à la loupe

J'ai examiné les notes contenues dans une vingtaine de romans et nouvelles traduits en français (y compris certaines de mes propres traductions) ou en bulgare, à partir de langues-cultures différentes : anglais du Canada, anglais des États-Unis, anglais de Grande-Bretagne, albanais, allemand, bulgare, catalan, finnois, français, hongrois, japonais, russe, serbo-croate, suédois, turc, vietnamien.

Première constatation : la grande diversité des pratiques. Ainsi, la traduction du *Paumé*¹, de Fatos Kongoli (albanais) contient cinq notes seulement, pour 180 pages de texte traduit, celle du *Lièvre de Vatanen*, du Finnois Arto Paasilinna, une seule pour 195 pages, celle d'*Austerlitz*, de l'Allemand W. G. Sebald, trois notes pour 340 pages, ma traduction de la *Ballade pour Georg Henig*, de l'écrivain bulgare Viktor Paskov, quatre notes pour 169 pages. A l'autre extrême, les *Notes de l'hiver 1039*, du Japonais Fujiwara no Sukefusa, qui contiennent dans leur traduction en français plus de notes que le texte n'a de pages, soit respectivement 114 et 111 ; la *Confession frivole*, de Miklós Szentkuthy, traduite du hongrois, avec ses 254 notes pour 680 pages ; les traductions en bulgare de l'*Ulysse* de Joyce (1367 notes, 742 pages) et de *Sodome et Gomorrhe* de Proust (377 notes, 316 pages).

Seconde constatation : en Bulgarie, on accepte les notes érudites, je n'ai pas entendu ni lu de critique contre les notes du traducteur. Ce que corrobore d'ailleurs une interview, parue récemment², de la traductrice d'*Ulysse*, Iglia Vassiléva, qui précise que la tradition occidentale est de restreindre, voire de rejeter les notes du traducteur, alors que Véra Gantchéva, ancienne directrice des éditions bulgares « Narodna Koultoura » était d'avis « qu'il n'y a jamais trop de notes ». Elle reconnaît néanmoins aller un peu loin :

Mais chez moi, il y a quelque chose qui frise l'incorrection : outre les notes explicatives, j'ai écrit des notes interprétatives, ce qui en principe ne se fait pas, mais les mains me démangeaient constamment de rendre le texte plus accessible.

J'ajouterai à mon tour que, malgré son prix exorbitant pour le niveau de vie bulgare, le livre s'est vendu en un temps record, sans, apparemment, que les lecteurs soient gênés par l'abondance des notes. Quant à la traductrice de *Sodome et Gomorrhe*, Maria Guéorguieva, elle a pris le parti de traduire une partie des nombreuses notes de l'édition originale *La Pléiade* et d'ajouter des notes destinées plus spécifiquement au public bulgare qui, par son histoire, est étranger au monde de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie qu'il n'a jamais connu.

¹ Voir à la fin la liste et les références complètes des traductions examinées.

² Dans l'hebdomadaire *Koultoura* du 5 mai 2004, sous le titre : « Le 16 juin 1904 bulgare ».

En ce qui concerne le type de notes rencontrées, il s'agit principalement de notes érudites (références historiques, bibliques, géographiques ou littéraires éclairant le texte), explicatives (jeu sur des noms propres et autres jeux de mots), linguistiques (mots laissés tels quels, dans la langue de l'original ou une langue tierce, expliqués en note de bas de page ; particularités de prononciation, explication d'abréviations et de sigles), ethnographiques-civilisationnelles (références politiques, culinaires, rites, coutumes, *realia* inconnus dans la langue d'accueil), conventionnelles (« en français / anglais / etc. dans le texte »). A mon sens, la grande majorité d'entre elles sont utiles, dans la mesure où elles éclairent le texte, le rendent en effet plus accessible et évitent au lecteur des recherches plus ou moins longues, plus ou moins fastidieuses. Dans la traduction de *Sodome et Gomorrhe*, dont j'ai d'ailleurs fait un compte-rendu dans la revue *Koultoura* après sa parution³, je dirais même qu'il manque des notes ! Ainsi, le jeu de mots du baron de Charlus avec le nom de Mme de Saint-Euverte encore « verte » est totalement occulté par la traduction qui ne le rend pas (mission impossible) dans le texte et qui ne l'indique pas non plus en note, ce qui laisse le lecteur bulgare sur sa faim. Il sent qu'il y a quelque chose, puisqu'on en rit, mais quoi ?

Quant à la fameuse note « jeu de mots intraduisible », réputée la plus fréquente, on s'en souvient, par Yves Hersant, je dois reconnaître que je n'en ai pas beaucoup rencontré ! De ce point de vue, je voudrais saluer l'ingéniosité de Luba Jurgenson, qui a traduit du russe le truculent roman *Pénélope prend un bain* de l'écrivaine arménienne Gohar Marcossian (une vraie gageure : un monologue de 340 pages, dont on oublie totalement que c'est un monologue, regorgeant de jeux de mots filés) : que de jeux de mots très drôles en français, et souvent des plus difficiles, car jouant sur des noms propres, ce qui est une contrainte supplémentaire ! Les vingt-six notes ont pour objectif d'expliquer des références littéraires ou politiques, historiques, ou quelques expressions laissées telles quelles dans le texte. J'ai traduit moi aussi un recueil de nouvelles, *l'Alphabet des femmes*, de Guéorgui Goispodinov, qui reposaient en grande partie sur des jeux avec les mots ou avec les lettres. J'ai également pris le parti de trouver des équivalents, même lorsque le jeu portait dans l'original sur la sonorité, le nom et la forme des lettres cyrilliques et qu'il fallait trouver un mécanisme analogue pour l'alphabet latin⁴ ; ou lorsqu'il s'agissait d'une notion géographique qui évoquait par sa sonorité un « gros mot » (j'ai évidemment dû changer radicalement et – que mes fils naturellement consultés en soient

³ 4 juillet 2003.

⁴ La nouvelle portant sur ces jeux avec le cyrillique a disparu du recueil traduit en tchèque, le traducteur ayant estimé qu'il était impossible de les transposer dans l'alphabet latin en vigueur en tchèque.

remerciés – avoir recours au fameux lac Titicaca qui fait la joie des écoliers français).

Plus généralement, je défie quiconque de trouver une meilleure solution que la note dans bien des cas, par exemple le suivant, tiré du roman albanais *Le Paumé* de Fatos Kongoli : le narrateur s'appelle Thesar Lumi et à un moment du texte, un ami le présente en disant : « Mon copain de cours ! Il s'appelle Thesar Lumi, bizarre, non ? Avec son air taciturne, on dirait vraiment qu'il garde un trésor de peur qu'on ne le lui jette à la rivière ! » Comment le lecteur français, non albanophone, comprendrait-il cette réplique sans la note expliquant que le nom de Thesar Lumi peut se traduire littéralement par « Trésor Larivière » ? On peut m'objecter qu'il serait possible de modifier toute la réplique et de jouer sur « thésard » et « lumière », éventuellement, mais il arrive que le contexte plus large ne permette pas un changement aussi important. Ce genre d'exemple est très fréquent. Bref, la réalité avec les jeux de mots, c'est que les faits sont complexes et ne peuvent être balayés par des jugements hâtifs et à l'emporte-pièce.

La plus grande partie de mes notes, si je considère mes vingt-trois traductions, consistent à expliciter des références historiques, littéraires, géographiques ou ethnographiques ; des *realia* liés à la civilisation ottomane qui a laissé de profondes empreintes dans le lexique et la culture bulgares durant les cinq siècles de domination ; des allusions au régime communiste. J'ai eu l'occasion, dans un article, de m'expliquer sur ces *realia* et sur mes divers choix de traduction⁵, dans la mesure où je répugne à « acclimater » totalement et à trop « franciser » le texte original. Je m'aperçois que des traducteurs comme Mireille Robin ou Christiane Montécot et Edmond Tupja, qui se sont heurtés au même problème, ont aussi laissé une part d'étrangeté au texte, préférant garder des termes comme *kadaïf* ou *cadi* tels quels, quitte à les expliquer par une note de bas de page (ce que, au passage, je n'aurais pas fait, estimant qu'ils étaient maintenant assez connus des Français, notamment grâce aux traductions de Kazantzakis ou de Panaït Istrati, et aux œuvres de Pierre Loti, pour ne pas être explicités). Certaines notes, enfin, m'ont été demandées par l'éditeur, lorsqu'il s'agissait d'expliquer le sens d'expressions ou phrases en anglais dans l'original que, dans ma traduction, j'avais donc laissées dans cette langue.

Sans doute peut-on considérer un grand nombre de notes érudites comme inutiles (explicitation de noms de rues, de quartiers, de villes – il y en a un grand nombre, par exemple, dans la traduction de *La confession frivole* ou de *Sodome*

⁵ Cf. « Découvrir Yovkov en français : l'impossible pari ? (Réflexions sur la traduction de textes littéraires d'ailleurs et d'un autre temps) », *Interférences historiques, culturelles et littéraires, entre la France et les pays d'Europe centrale et orientale (XIX^e et XX^e siècles)*, Sofia, Éditions académiques Marin Drinov, 2000, p. 208-214.

et Gomorrhe – ; références culturelles antiques, etc.), mais mieux vaut, à mon sens, donner au lecteur la liberté de les lire s'il en a envie (ce qui lui évite de longues recherches), plutôt que de le laisser sur sa faim.

En fait, sur tous les ouvrages dont j'ai examiné de près les notes, je n'en ai trouvé que deux témoignant d'une ingénierie étonnante du traducteur qui procède à des explications de textes souvent agaçantes, il faut l'avouer : il s'agit de *Mrs Dalloway* (97 notes pour 200 pages) et des *Notes de l'hiver 1039*. Dans le premier, par exemple, on trouve :

Virginia Woolf évoque souvent l'état de l'Angleterre par rapport à la civilisation moderne, soit avant son apparition, soit après sa disparition. [...] (p. 40, note 2) ;

Nous passons sans transition du monologue intérieur de Rezia à celui de Septimus (même page, note 3) ;

Virginia Woolf introduit ici une simultanéité de perspectives, montrant tour à tour les observations de Rezia et de Septimus l'un vis-à-vis de l'autre, puis le regard porté par Maisie sur les Warren Smith, et enfin les réflexions auxquelles se livre une autre passante, Mrs Dempster, en regardant Maisie Johnson (p. 43) ;

Peter triche un peu sur son âge. On apprend plus loin qu'il a six mois de plus que Clarissa. Puis, page 93, nous apprenons qu'il a cinquante-trois ans (P. M.) (p. 60).

Au passage, un fait surprenant mérite d'être mentionné : certaines de ces notes sont suivies des initiales de la traductrice, P. M., les autres non : de qui sont-elles le fait ? Ce n'est indiqué nulle part dans le livre, or par leur ton et leur contenu, elles rappellent les autres. On pourrait multiplier, dans ce roman, les citations de ce genre de notes parfaitement inutiles, car le lecteur se sera aperçu de tout cela, et elles outrepassent véritablement la tâche du traducteur. On en trouve également dans l'ouvrage japonais mentionné, dans lequel la traductrice explique des éléments de l'intrigue ou du caractère des personnages.

3. Alors, la « N. d T. », opprobre ou éthique du traducteur ?

Si je considère ma propre expérience, je constate que mon lecteur potentiel (mis à part le cas sans doute peu fréquent de bilingues ou professionnels qui voudraient comparer l'original et sa traduction) ne sait pas grand chose de la Bulgarie, de son histoire, de sa géographie, sans parler de tout ce qui fait la culture du lecteur de l'auteur que je traduis.

Dans ces conditions, essayer de lui rendre accessible un texte en explicitant tout ce qui peut faire écran à sa compréhension me semble relever de ma tâche

en tant que traductrice ; je ne crois pas que le traducteur soit un « passeur », comme on l'entend ou lit souvent, mais un « transmetteur ». « Passeur » implique effacement, transparence, invisibilité. Selon ce point de vue, les textes ne font que « passer » par l'intermédiaire du traducteur. Alors que celui qui « transmet » existe bel et bien, il est présent, il a fait sien le texte avec toute la culture explicite et implicite qu'il contient, et c'est de tout cela qu'il veut faire don à son lecteur : de la jouissance, du bonheur qu'il a eus à traduire une voix. Par cet acte même, il a le droit – sinon le devoir – de dialoguer avec son lecteur, comme on accorde le droit à l'écrivain d'entrer en dialogue avec le sien (par les introductions, les épigraphes, fictives ou citations, les notes : qui s'insurge contre les notes de l'auteur ?). Que de choses, d'ailleurs, ne permet-on pas à l'écrivain et que l'on interdit au traducteur ! J'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer sur ce point⁶. Mais oui, n'en déplaise à l'auteur de « N. d T. », le traducteur est un second auteur, de sa traduction, qui s'adresse à un second lecteur, lequel a l'entière liberté de lire ou de passer les notes de bas de page destinées à conserver une part d'étrangeté du texte tout en le rendant accessible. C'est ce qu'exprime aussi, je crois, Jean-Louis Cordonnier dans son article déjà mentionné :

Le langage est culture et inversement, la culture est langage. [...] Le degré de méconnaissance de la culture étrangère est directement proportionnel au degré de résistance de la traduction. Plus cette méconnaissance est grande et plus cette résistance l'est aussi. [...] En fait, les résistances à la traduction révèlent l'état des interactions culturelles. Plus les interactions s'intensifient, plus les résistances reculeront. Cela suggère la nécessité de l'explication, parallèlement à la traduction, de la culture (Cordonnier 2002 : 56).

Il ajoute plus loin ce passage important qui définit bien le rôle, mais aussi les limites des notes du traducteur, comme j'ai pu le constater dans les traductions examinées :

Ainsi, si l'on n'en fait pas un usage immodéré, la note en bas de page (ou ailleurs) n'est pas considérée par nous comme la défaite du traducteur. Elle se situe dans la complémentation. Elle montre le non-dit et l'inconnu de l'Autre. [...] Dans le traduire, son rôle est d'informer sur la culture de l'Étranger. Elle doit se limiter à cela, et si elle va au-delà, elle dépasse la traduction et devient commentaire. La note n'est donc pas, comme on l'entend parfois, « la honte du traducteur ».

⁶ Dans « Laissons le traducteur chanter ! », in : *TransLittératures*, revue de l'ATLF et d'ATLAS, TL 21, été 2001, p. 34-38.

Pour finir, je voudrais évoquer la nécessaire éthique du traducteur. L'éthique, c'est le contrat moral – évoqué par Jacqueline Henry – passé entre le traducteur et l'auteur, qui « stipule que la créativité exigée par la traduction doit se mettre tout entière au service de la ré-écriture de l'original dans l'autre langue » (Berman 1999). Cela signifie d'une part que le traducteur ne doit en aucun cas mêler sa voix à celle de l'auteur à l'intérieur du texte (par exemple sous forme d'incises ou de parenthèses, voire de crochets), mais de l'autre qu'il ne doit pas non plus s'effacer. La note me semble remplir toutes les conditions lui permettant d'être fidèle à son engagement d'éthique.

En fin de compte, ce n'est pas un hasard, je crois, si justement en France on refuse au traducteur d'exercer son rôle de transmetteur de culture en s'exprimant par des notes, ce qui n'est pas le cas dans d'autres cultures : on sait que la traduction en France est ethnocentriste et hypertextuelle (Berman 1999), c'est à dire centrée sur la culture française et obnubilée par le « bon français », l'effacement d'elle-même. Dépassons les vieux mythes, qui datent depuis des millénaires – dichotomie sens, forme, d'où sourciers, ciblistes ; statut par essence ancillaire du traducteur qui se doit d'être invisible, transparent, car, n'est-ce pas, ce n'est pas un créateur, ce n'est qu'un intermédiaire technique qui a l'outrecuidance de revendiquer une part de création – et laissons le traducteur nous ouvrir à l'étranger, nous mettre en rapport avec lui, au sens où l'entendait Antoine Berman dont on n'a pas fini de citer l'œuvre, de la méditer, de la mettre en pratique :

La traduction n'est pas un pis-aller mais le mode d'existence par lequel une œuvre étrangère parvient à nous en tant qu'étrangère. La bonne traduction maintient cette étrangeté en nous rendant l'œuvre accessible (Berman 1984 : 249).

Bibliographie :

- Aury Dominique (1963), Préface à Mounin, Georges, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, VIII-XII.
- Berman Antoine (1999), *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*, Paris, Seuil.
- Berman Antoine (1984), *L'épreuve de l'étranger, Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*, Paris, Gallimard.
- Cordonnier Jean-Louis (1995), *Traduction et culture*, Paris, Didier/Hatier.
- Cordonnier Jean-Louis (2002), « Aspects culturels de la traduction : quelques notions clés », *Meta*, XLVII, pp. 38-50.

Henry Jacqueline (2000) : « De l'érudition à l'échec : la note du traducteur », *Meta*, XLV, 2, pp. 228-240.

Hersant Yves (1995) : « N. d T. », in : *Violence et traduction*, Sofia, Sofita, 1993, çpp. 41-52.

CORPUS DE TRADUCTIONS

Vers le français :

Baulenas Lluís-Anton, *Le fil d'argent*, traduit du catalan par Cathy Ytak, Flammarion, 2001, pages 320, notes 13.

Bissoondath Neil, *Tous ces mondes en elle*, traduit de l'anglais (Canada) par Katia Holmes, Phebus, 1999, pages 365, notes 21.

Gospodinov Guéorgui, *L'Alphabet des femmes*, traduit du bulgare par Marie Vrinat, Arléa, 2003, pages 168, notes 26.

Huy Thiệp Nguyễn, *Le cœur du tigre*, traduit du vietnamien par Kim Lefèvre, l'Aube, 1993, pages 96, notes 13.

Kongoli Fatos, *Le paumé*, traduit de l'albanais par Christiane Montécot et Edmond Tupja, Rivages poche, 1999, pages 180, notes 5.

Marcossian Gohar, *Pénélope prend un bain*, traduit du russe par Luba Jurgenson, Belfond, 2002, pages 340, notes 26.

Paasilinna Arto, *Le lièvre de Vatanen*, traduit du finnois par Anne Colin du Terrail, Denoël, folio, 1989, pages 195, notes 1.

Paskov Viktor, *Ballade pour Georg Henig*, traduit du bulgare par Marie Vrinat, l'Aube, 1989 / Rivages 1990 / 1999, pages 169, notes 4.

Pekic Borislav, *La Toison d'or*, traduit du serbo-croate par Mireille Robin, Marginales, 2002, pages 540, notes 94.

Petrov Ivailo, *Avant ma naissance... et après*, traduit du bulgare par Marie Vrinat, L'Age d'homme, 1994, pages 174, notes 30.

Raditchkov Yordan, *Souvenirs de chevaux*, traduit du bulgare par Marie Vrinat, Fata Morgana, 2002, pages 98, notes 14.

Rushdie Salman, *Les enfants de minuit*, traduit de l'anglais par Jean Guilloineau, Stock, 1983, pages 658, notes 96.

Sebald W. G., *Austerlitz*, traduit de l'allemand par Patrick Charbonneau, Actes sud, 2002, pages 340, notes 3.

Sevan Sevda, *Quelque part dans les Balkans*, traduit du bulgare par Marie Vrinat, tomes I et II, L'Esprit des péninsules, 2001 et 2002, pages 590, notes 73.

Sukefusa Fujiwara no, *Notes de l'hiver 1039*, traduit du japonais par Francine Hérial, Le Promeneur, 1994, pages 111, notes 114.

Szentkuthy Miklós, *La confession frivole*, traduit du hongrois par Georges Kassai, Zeno Bianu, Robert Scrick, Phebus, 1999, pages 680, notes 254.

Woolf Virginia, *Mrs Dalloway*, traduit de l'anglais par Pascale Michon, Le livre de poche, 1993, pages 200, notes 97.

Vers le bulgare :

Joyce James, *Ulysses*, traduit de l'anglais par Iglia Vassileva, Fama, 2004, pages 742, notes 1367.

Pamuk Orhan, *İletişim yayıncılık*, traduit du turc par Rozia Samouïlova, Ednorog, 2004, pages 554, notes 140.

Proust Marcel, *A la recherche du temps perdu*, 2, traduit du français par Lilia Staleva, Narodna Koulтура, 1984, pages 507, notes 62.

Proust Marcel, *Sodome et Gomorrhe* (1^{ère} partie), traduit du français par Maria Guéorguieva, Panorama, 2002, pages 316, notes 377.